

## TABLE DE LA SÉCURITÉ

Séance du 20 février 2025

18h00 – Restaurant scolaire du Lignon - mlou

**SYNTHESE**

**2025 - 010**

---

### Introduction

La table de la sécurité se veut être une rencontre entre les acteurs civils et professionnels de la sécurité et du social durant laquelle les intervenants partagent les problématiques vécues et différents constats sur le terrain. Le but est de faire par des expériences de chacun afin de trouver des solutions pérennes. L'impact espéré est d'améliorer la sécurité.

### Présentation sur des résultats des info radars

La séance a débuté avec une présentation de deux membres du TCS sur l'analyse des résultats obtenus, à la suite de la pose d'un info radar sur le quartier du Lignon qui mesure le bruit et la vitesse.

Ce radar a été mis en place sur l'avenue du Lignon pour une durée de 14 jours, dont 7 en direction du Rhône et 7 en direction du Bois-des-Frères.

Il en résulte que le constat des véhicules qui circulent en excès de vitesse et ceux qui font du bruit excessif ne représentent qu'un pourcentage très faible.

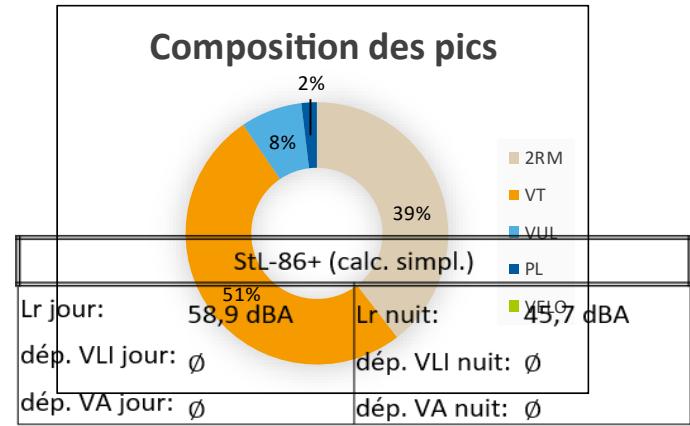
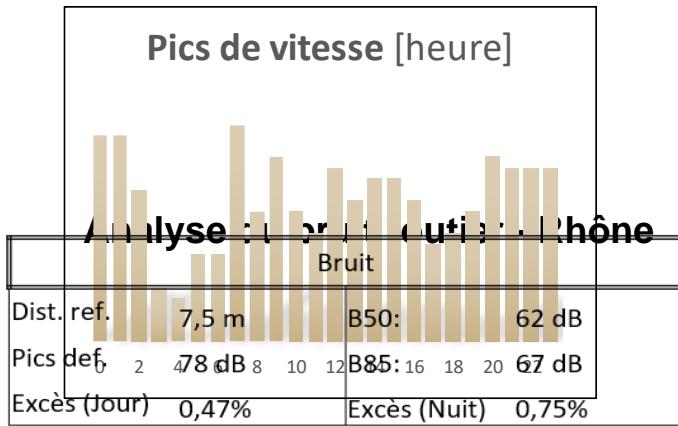
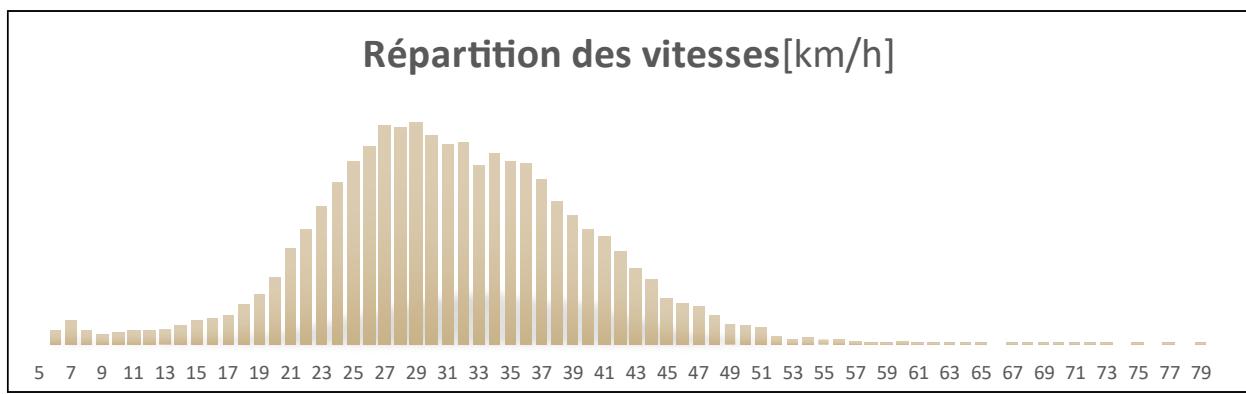
Plan avec emplacement des radars.

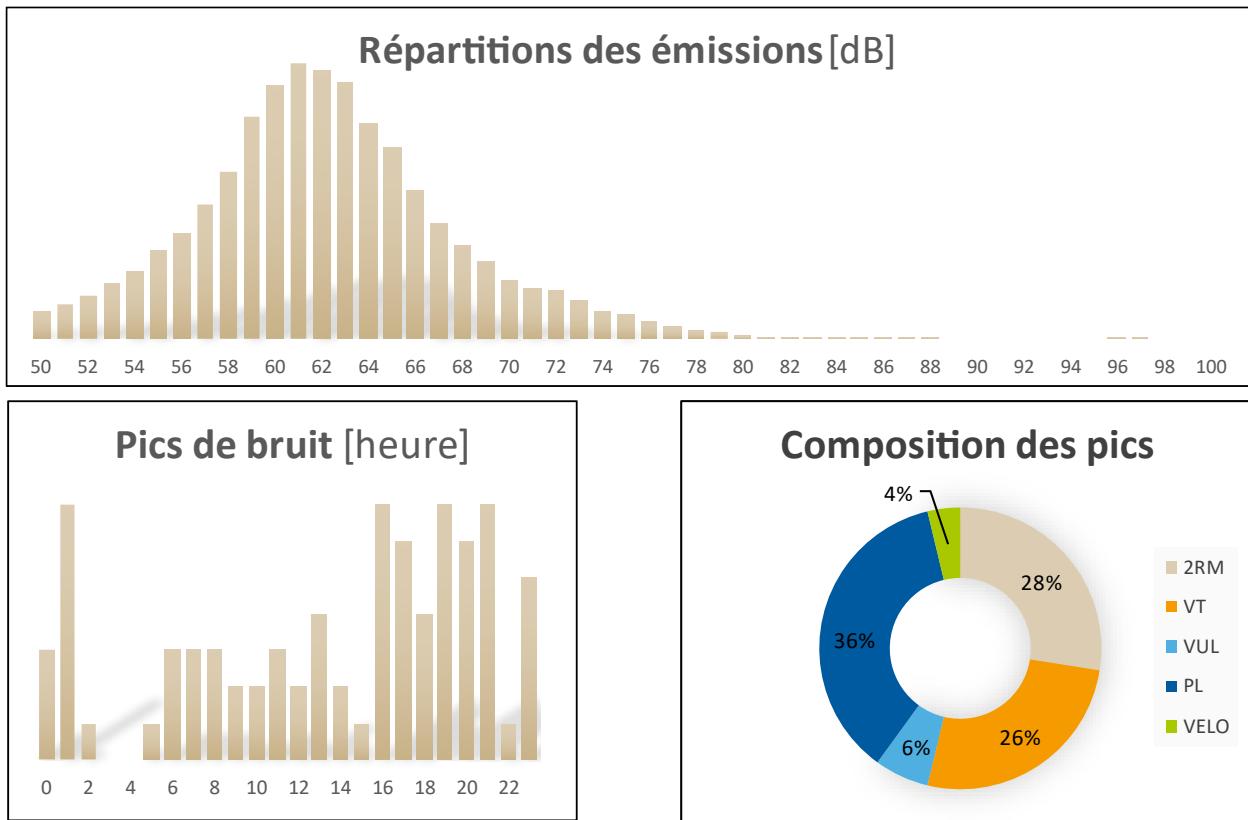


## Analyse de la vitesse - Bois-des-Frères

Vitesse	
Moyenne: 31 km/h	V50: 31 km/h
Max: 110 km/h	V85: 40 km/h
Excès (Jour) 1,2%	Excès (Nuit) 4,4%

Dépassement (km/h)	
Ø :	98,4%
1-5 :	1,0%
6-10 :	0,4%
11-15:	0,1%
16-20:	0,0%
21+:	0,1%





## Retour sur les points en suspens

### Traduction affiches

- Il avait été demandé de pouvoir traduire les affiches de la déchetterie du samedi dans différentes langues.

#### Eléments de réponse :

Le SEU informe avoir regardé avec le service de la culture et communication de la Ville de Vernier et il en ressort que cela n'est pas possible actuellement par manque de ressources. Néanmoins, la Ville de Genève a mené une campagne intitulée « Trions mieux » dans laquelle des flyers ont été créés et traduits en 6 langues. Dès lors, les habitants qui seraient intéressés à en avoir sont invités à se rendre au guichet du SEU.

### Entretien du Nant-des-Grebattes

- Une demande a été faite pour savoir qui a la charge de l'entretien du Nant-des-Grebattes.

#### Eléments de réponse :

Il a été informé que le Nant en lui-même est à la charge de la Ville de Vernier et que les berges sont à la charge des propriétaires du fond.

### Circulation des cyclistes

- Des habitants avaient relevé que beaucoup de cyclistes emprunteraient divers chemins dans le quartier du Lignon alors que des panneaux d'interdiction générale de circuler sont présents. Il avait été expliqué que certains chemins en sont dépourvus et que la problématique était en train d'être traitée par les services concernés de la Ville de Vernier afin d'avoir une signalisation cohérente sur tous les chemins.

#### Eléments de réponse :

La pose d'un panneau d'interdiction de circuler sera mise en place à la hauteur du terminus du bus au niveau du sentier du Lignon.

### Vitesse avenue du Lignon

- Il avait été demandé de pouvoir modifier l'avenue du Lignon en 30 km/h.

#### Eléments de réponse :

Pour diverses raisons le changement de vitesse de ce tronçon ne peut se faire :

- D'après l'analyse donnée par le TCS les excès de vitesse sont inférieurs à 1 % ;
- Les TPG n'accepteraient pas la mise en place de décrochements verticaux qui permettraient de réduire potentiellement la vitesse ;
- À cause du plan de site de la cité du Lignon, il n'est pas possible d'aménager de façon totalement libre l'avenue du Lignon pour parvenir à une modération des vitesses.

## Accès au centre commercial

- Il a été informé que l'accès au centre commercial pour les personnes âgées est problématique. En effet, les habitants du 42 au 49 doivent emprunter un chemin qui est très incliné, rendant l'accès au centre très compliqué. A l'époque un ascenseur existait dans le centre commercial.

### Eléments de réponse :

Le CCL informe qu'il va se renseigner dans quel mesure une solution peut être envisagée.

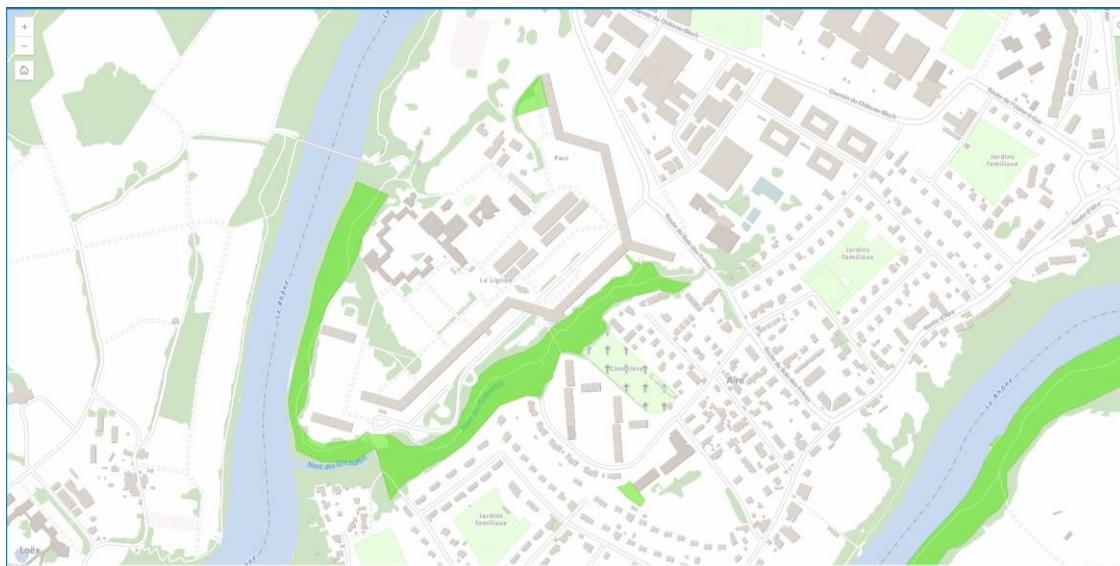
## Parc chiens

- Une demande de mettre un parc à chien sur le Lignon a été demandée.

### Eléments de réponse :

La Police municipale informe que le Lignon possède beaucoup de zones de liberté où les chiens sont autorisés sans laisse (cf. image ci-dessous).

Dès lors, la mise en place d'un parc n'est pas justifiée.



## Lignes jaunes autour de l'école

- Il a été demandé à quoi servent les lignes jaunes marquées au sol autour de l'école du Lignon

### Eléments de réponse :

Il s'agit de la délimitation de l'espace pour les enfants lors des pauses.

## Diagnostic partagé

### Déchets

- Un habitant relate que beaucoup d'objets encombrants sont encore présents dans le quartier.

#### Elément de réponse :

Le SEU rappelle que les déchets encombrants ont diminué d'environ 35% depuis la mise en place du dispositif de la déchetterie du samedi. De plus, un autre dispositif a été mis en place depuis le mois de septembre 2024 avec l'aide du service de la Cohésion sociale. En effet, les habitants qui souhaitent se débarrasser d'objets volumineux chez eux, peuvent faire appel à des jeunes qui viennent au domicile. Ce dispositif est actuellement en phase pilote uniquement sur le quartier du Lignon mais celui-ci est prometteur.

Le CCL rappelle que la société JB Jardins s'occupe du nettoyage des espaces extérieurs, notamment la récupération des encombrants tous les jeudis et une fois toutes les trois semaines dans les sous-sols.

De plus, l'utilisation d'un système de vidéosurveillance est à l'étude sur les emplacements sensibles. Une phase d'essai pratique pourrait être mise en œuvre au deuxième semestre de l'année, sans garantie.

Il a été rappelé également de contacter la Police municipale ou Prime Protection si des habitants constatent des individus déposant leurs encombrants sans autorisation.

### Chariots

- Une habitante demande comment est organisée la levée des chariots que les clients laissent et qui ne les ramènent pas au magasin.

#### Elément de réponse :

Le CCL rappelle que des personnes employées par le centre commercial font le tour du quartier afin de récupérer les chariots une fois par semaine.

### Stationnement

- Une habitante demande au CCL si une solution peut être trouvée pour empêcher le stationnement des véhicules au-devant du numéro 56, à côté de l'arrêt de bus. En effet, cela l'empêche de sortir de sa place de parking ou d'y sortir.

#### Elément de réponse :

Le CCL va voir ce qu'il peut faire.

- Il a été demandé comment était géré le contrôle des zones de stationnement par Prime Protection, car des zones ne seraient jamais contrôlées.

#### Elément de réponse :

Le CCL informe que dans le cadre de leur travail, Prime Protection contrôle les zones aléatoirement.

- Il a été demandé si une place de stationnement pour handicapé puisse être créée à proximité des numéros 38-40, car il y aurait des médecins et des personnes à mobilité réduites qui s'y rendent régulièrement.

Elément de réponse :

Le CCL informe qu'une réévaluation des emplacements sera effectuée.

## Prochaine rencontre

Les dates seront proposées aux participants ultérieurement. Une séance devrait être effectuée pour la rentrée axé sur le thème de la mobilité.

A noter que si d'autres problématiques doivent survenir, il faudra le faire savoir en contactant les services adéquats :

**Police municipale** : du lundi au vendredi de 7h à 23h et le samedi de 13h à 23h au 022 306 06 55 –  
adresse de messagerie : [spm@vernier.ch](mailto:spm@vernier.ch)

**Correspondants de nuit** : 7/7 de 18h à 02h au 0800 1219 20 – adresse de messagerie : [nuit@vernier.ch](mailto:nuit@vernier.ch)

**Police cantonale** : 117

**Prime Protection Group SA** : +41 22 300 52 82